

CHAMONIX-MONT-BLANC

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
Chamonix-Mont-Blanc

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle : 1/25 000

Plan général

PLU approuvé le 26/02/2026

LEGENDE

Conservation du patrimoine

- Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et sources d'eaux minérales naturelles (AS1)
 - Périmètre de Protection Immédiat
 - Périmètre de Protection Rapproché
 - Périmètre de Protection Eloigné
- Monuments historiques (AC1)
 - Monument historique
 - Périmètre des abords
 - Périmètre des 500m
- Monuments naturels et sites (AC2)
 - Sites classés
 - Sites inscrits
- Réserves naturelles (AC3)
 - Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles (AC3)

Ressources et équipements

- Eau et assainissement (A5)
 - Servitude relative aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (A5)
 - Collecteur d'assainissement (domaine privé)
 - Conduite d'eau potable (domaine privé)
- Energie hydraulique (I2)
 - Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie hydraulique (I2)
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (I3)
 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (I3)
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)
 - Aérien
 - Souterrain
- Transports ferroviaires (T1)
 - Servitudes de protection du domaine public ferrovaire (T1)
- Remontées mécaniques et pistes de ski
 - Servitude de survol au profit des téléphériques (T2)
 - Servitude relative au développement et à la protection des montagnes (EL4)
- Servitude attachée aux réseaux de télécommunications (PT3)
Données fournies par la DDT sans garantie d'exhaustivité ni d'exactitude
 - Servitude attachée aux réseaux de télécommunications (PT3)

Salubrité et sécurité publique

- Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)
- Plan de prévention des risques naturels (PM1)
 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz (I1)
 - Canalisations de transport de gaz (I1)

